



CHARTRE SECURITE GROUPE VICAT

Le groupe Vicat a dans ses objectifs prioritaires la sécurité et les conditions de travail des collaborateurs, au même titre que la satisfaction de ses clients, la réduction des coûts, l'amélioration de la productivité et de la qualité des produits et services, et l'environnement.

Dans cet esprit, l'ensemble des établissements du Groupe exerce ses activités dans le strict respect de la loi et des règlements, et au-delà, s'engage à promouvoir des actions pour tendre vers le **"zéro accident"**.

Les accidents peuvent être évités. C'est notre conviction. Nous devons, ensemble, nous mobiliser pour atteindre cet objectif.

Du Directeur Général à l'opérateur sur le terrain ou en usines, et quelque soit notre fonction ou notre place dans la hiérarchie, nous devons tous être moteur pour la mise en place de systèmes de prévention qui intègrent réunions sécurité, actions de formation, audits, comptes rendus et études d'accidents ou de presque accidents...

Chacun est acteur et responsable de sa propre sécurité ainsi que de celle des autres dans son environnement de travail.

Le Groupe veillera à ce que les moyens nécessaires en termes de personnel, de formation, de disponibilité des Equipements de Protection Individuelle (EPI), soient mis à disposition pour conduire ces actions de prévention.

En contrepartie, nous demandons à chaque collaborateur de participer activement au respect de cette politique sécurité par son engagement personnel. Il conviendra d'être intransigeant sur le respect des "Equipements de Protection Collective" (caillebotis, garde-corps, carters de protection, sécurités...), sur le port des "Equipements de Protection Individuelle" (casques, lunettes, masques, gants, harnais et protections auditives...), pour les opérations qui le justifient, ainsi que sur le respect des procédures et consignes.

Eviter les accidents est avant tout une question de **comportement et de vigilance**. Tout manquement préjudiciable à sa propre sécurité ou à celle d'un collaborateur doit être considéré comme une faute.

Ensemble, grâce à l'effort et à l'attention de chacun dans son travail, à son niveau de responsabilité, nous atteindrons notre objectif : zéro accident.

Guy Sidos
Directeur Général